



CASDAR SOCIEL

La durabilité sociale d'exploitations d'élevage en Argonne et Crêtes pré-ardennaises

SOMMAIRE

1	Les Ardennes	3
2	Méthodologie	4
2.1	Les entretiens éleveurs	4
2.2	Les entretiens acteurs	6
2.3	Une grille d'analyse des entretiens	6
3	La durabilité du territoire dans tous ses sens	7
3.1	C'est l'emploi qui prime !.....	7
3.2	Une désertification du territoire qui conduit à l'isolement des éleveurs.....	7
4	La contribution de l'élevage À la durabilité sociale du territoire	8
4.1	L'agrandissement a été le principal moteur d'évolution des exploitations.....	8
4.2	Une région de polyculture-élevage.....	8
4.3	L'élevage : ultime rempart contre la désertification	9
4.4	L'élevage rend de nombreux services.....	10
4.5	Des incompréhensions qu'il conviendrait de lever	10
4.6	Deux modèles d'exploitations qui se dessinent pour l'avenir	11
5	La durabilité sociale de l'élevage	12
5.1	Viabilité et vivabilité : deux notions indissociables	12
5.2	Le difficile équilibre vie professionnelle / vie privée	12
5.2.1	La famille facteur d'équilibre	12
5.2.2	Des week-ends et des vacances... mais pas comme tout le monde.....	13
5.2.3	Mais aussi du temps pour les loisirs.....	14
5.2.4	La difficulté de faire le métier en étant seul	14
5.2.5	Des engagements professionnels dans la limite du temps, des moyens et des aspirations personnelles	14
5.3	Dans un environnement technique et économique favorable.....	15
5.4	Avec de bonnes conditions de travail.....	15
5.4.1	Une exploitation cohérente	15
5.4.2	Un outil performant	16
5.4.3	De la main-d'œuvre en adéquation avec le travail à produire	16
5.4.4	Moins de paperasserie	16
5.4.5	Condition ultime de la durabilité sociale : le renouvellement des générations.....	17
6	Les leviers pour améliorer la durabilité sociale des Élevages et celle de leurs territoires. 18	
6.1	Les leviers aux mains des éleveurs.....	18
6.1.1	Se former et rester informé.....	18
6.1.2	Ménager de bonnes relations avec le voisinage	18
6.1.3	Améliorer les conditions de travail	19

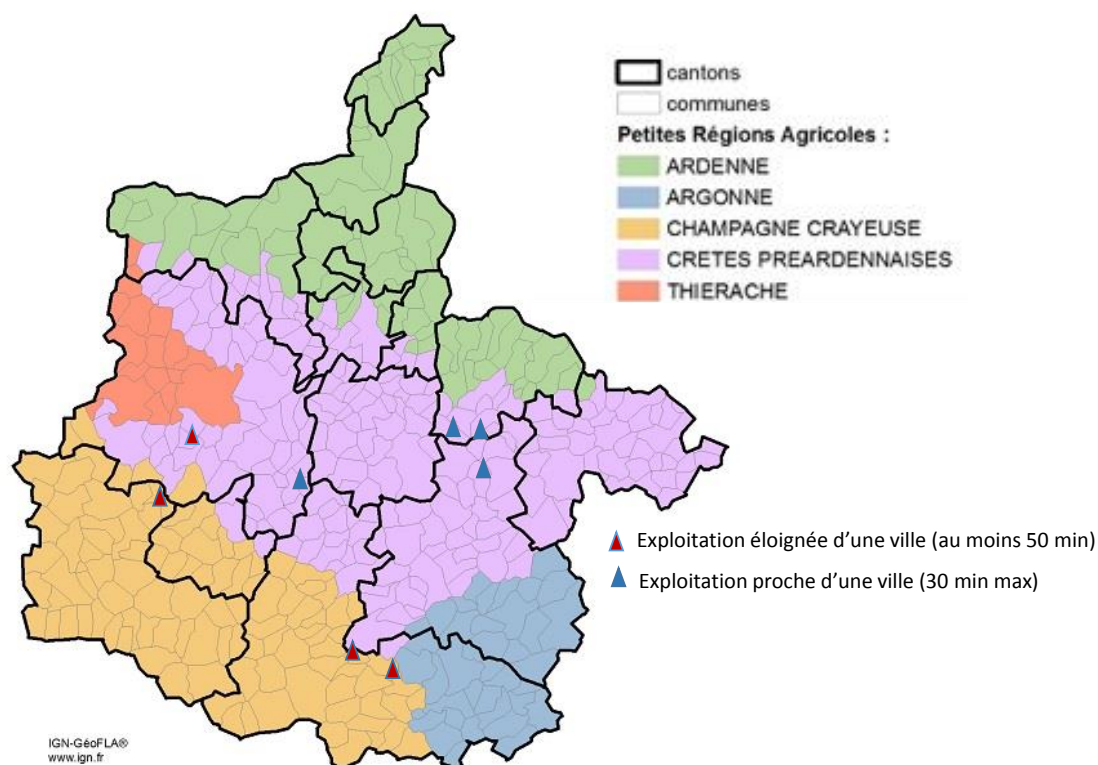
6.1.4 Communiquer positivement sur le métier	19
6.1.5 S'ouvrir à la diversification des productions	20
6.2 Les leviers aux mains des acteurs des filières et des territoires	21
6.2.1 Deux visions qui s'opposent.....	21
6.2.2 Des actions qui rassemblent.....	22

1 LES ARDENNES

Les petites régions naturelles retenues sont l'Argonne et les Crêtes pré-ardennaises. Ces territoires se caractérisent par une faible densité de population et l'éloignement des centres d'activités (cf carte ci-dessous). Le tissu rural est essentiellement agricole et les industries sont quasi inexistantes dans le sud de la zone et en perte de vitesse dans le nord (sidérurgie, sous-traitance automobile). Depuis les années 60, cette région herbagère à vocation laitière a vu se développer l'élevage allaitant, les troupeaux de race à viande se substituant progressivement à ceux de race laitière. Plus récemment, un important retournement des prairies permanentes a conduit à un repli des activités d'élevage au profit des grandes cultures. Le nombre d'exploitations agricoles a considérablement diminué pour laisser place à de grandes exploitations sociétaires en polyculture élevage qui combinent souvent les 3 productions : lait, viande et céréales-oléagineux.

L'analyse des entretiens a permis de faire préciser auprès des personnes enquêtées leur conception de la durabilité sociale d'un territoire et de la place qu'y tient l'élevage. Comment voient-elles la durabilité sociale des élevages de leur territoire et que suggèrent-elles pour parvenir à l'améliorer ?

Localisation des élevages enquêtés



2.1 Les entretiens éleveurs

Les 8 exploitations ont été choisies pour être assez représentatives des systèmes d'élevage présents sur ce territoire des Ardennes (détail page suivante). Une moitié concerne des élevages de vaches laitières, avec pour trois d'entre elles, un atelier significatif de cultures de vente. Un atelier de production de viande bovine est présent dans 3 fermes. Deux élevages sont équipés d'un robot de traite.

Les 4 autres exploitations, sans production laitière, disposent d'un atelier de viande bovine combiné pour deux d'entre elles avec des cultures de vente, une autre présentant un atelier ovin. Deux parmi ces élevages ont aussi développé un circuit court avec vente de viande en caissettes.

Dans la moitié de ces exploitations, les épouses sont associées à l'activité d'élevage alors que dans les autres cas elles ont un travail en dehors de l'exploitation. C'est une considération importante dans l'analyse de la durabilité sociale de ces élevages.

Dans l'échantillon, toutes les structures enquêtées sont sociétaires (GAEC ou EARL à plusieurs), ce qui ne reflète pas la situation de toutes les exploitations. En effet, les structures individuelles représentent près de la moitié des exploitations ardennaises. Les éleveurs laitiers sont ceux qui ont le plus recours aux structures sociétaires (215 GAEC sur les 264 que compte le département), avec pour principale motivation le partage du travail et notamment de l'astreinte laitière. Ce type de structure facilite aussi l'installation de jeunes agriculteurs, y compris hors cadre familial. *A contrario*, d'autres éleveurs souhaitent rester en individuel afin de maîtriser les décisions et les choix d'orientation de l'exploitation, renforcés pour certains dans leur conviction par les échecs rencontrés dans des structures sociétaires de leur entourage. Ce point de vue a été moins abordé, compte tenu de la structure de l'échantillon.

Souvent les exploitants ont, ou ont eu, des responsabilités professionnelles (syndicales, au sein des coopératives, des groupements de producteurs, des syndicats de race, chambre d'agriculture, contrôle de performances, banques...) ou des engagements au niveau de leur commune (maire, association foncière, conseiller municipal, comité des fêtes...). De ce point de vue on peut dire qu'ils ne sont pas représentatifs des éleveurs du département mais que leurs engagements leur donnent un regard complémentaire sur le sujet de la durabilité sociale.

Parmi les 8 exploitations, 4 peuvent être considérées comme isolées, à 1 heure de route d'une grande ville (Chalons en Champagne ou Charleville-Mézières). Cette situation géographique retentit inévitablement sur les réponses qui ont été formulées à nos questions sur la durabilité sociale. Avec l'activité des épouses, c'est un autre axe important pour l'analyse de la durabilité sociale des exploitations d'élevage.

Caractéristiques des exploitations enquêtées

	<i>Exploitations bovines laitières</i>				<i>Exploitations bovins viande</i>			
	1	2	3	4	5	6	7	8
Main d'œuvre	Couple et 1 salarié	Couple	2 frères	2 associés (oncle et neveu) et 1 salarié à mi-temps	2 frères	Un couple	Un couple	3 associés (2 frères et 1 tiers) + 1 salarié
Statut juridique	EARL	GAEC	EARL	GAEC	GAEC	EARL	GAEC	GAEC
SAU (ha)	215	139	190	260	230	175	150	330
Productions	Bovin lait, bovin viande et culture de vente	Bovin lait et bovin viande	Bovin lait et cultures de vente	Bovin lait, bovin viande et culture de vente	Bovin viande et culture de vente	Bovin viande et cultures de vente	Bovin viande	Bovin et ovin viande
Cheptels, volumes produits	71 VL, 510 000 l, 14 VA en système naisseur, bœufs de race laitière. 74 ha de cultures de vente	81 VL, 620 000 l avec robot de traite. 20 bœufs par an	65 VL, 650 000 l avec robot de traite et 85 ha de culture de vente	75 VL, 650 000 l de lait, 60 VA en système naisseur, atelier de bœufs de race laitière	50 VA en système naisseur et 175 ha de culture de vente	45 VA en système naisseur. Vente de viande en caissettes et 130 ha de cultures de vente	100 VA en système naisseur engraisseur. Vente de viande en caissettes.	190 VA en système naisseur avec engraissement des femelles. 250 brebis en système agneaux d'herbe
Statut des épouses	Travaille sur l'exploitation	Travaille sur l'exploitation	Travaillent hors exploitation	Travaillent hors exploitation	Travaillent hors exploitation	Travaille sur exploitation	Travaille sur l'exploitation	Travaillent hors exploitation

2.2 Les entretiens acteurs

Dans le cadre de ce Casdar nous avons pu enquêter 6 acteurs du territoire :

- un élu professionnel de la Chambre Départementale d'Agriculture,
- un agriculteur élu dans une communauté de communes qui est aussi maire de son village,
- un cadre de la MSA, responsable du pôle famille actifs,
- un cadre du Crédit agricole des Ardennes, responsable de la transmission et du développement des exploitations,
- un conseiller lait du contrôle de performance départemental,
- le responsable de la collecte d'une laiterie.

Tous les acteurs territoriaux rencontrés dans les Ardennes sont en contact étroit avec le monde de l'élevage soit en qualité d'éleveurs eux-mêmes ou dans des missions d'appui et de service à l'élevage. Seul le représentant de la MSA n'a pas de contact direct avec les exploitants agricoles et tient sa connaissance des travailleurs sociaux qu'il encadre.

2.3 Une grille d'analyse des entretiens

Les guides d'entretien ont été élaborés par le groupe méthodologique du projet Sociel sous forme de deux enquêtes semi-directives. Celle adressée aux éleveurs étant plus centrée sur le travail, le métier et les relations humaines au sein de l'exploitation, de la famille et du rapport de l'éleveur à son territoire. La seconde, adressée aux acteurs du territoire, vise à connaître leurs attentes vis-à-vis de l'élevage mais aussi les actions, actuelles et envisageables, qu'eux-mêmes dans leur structure respective mènent ou pourraient conduire sur la dimension sociale de l'élevage.

Les entretiens éleveurs ont ensuite été retranscrits partiellement puis analysés. L'analyse des entretiens éleveurs a permis d'identifier des thèmes récurrents relatifs à la durabilité sociale. Six thèmes ont ainsi été retenus : le sens du métier et la cohérence entre système de production et attentes, les conditions de travail, l'état de santé, la charge de travail et le temps libre, les relations sociales - familiales, les liens avec le territoire. Ces thèmes abordent différentes échelles : individu, exploitation, famille et territoire. S'intéresser à la durabilité sociale nécessite de prendre en compte les ressources propres à l'exploitation et des éléments extérieurs.

L'analyse se base à la fois sur des faits et sur des ressentis relatés par les personnes enquêtées. Au sein d'une exploitation, la situation peut être différente d'une personne à l'autre selon ses motivations pour l'élevage, ses valeurs, qui peuvent se traduire par des approches différentes du métier, de la charge de travail, des relations sociales.

Les entretiens auprès des acteurs ont été dépouillés selon 4 axes qui recoupent la majorité des thèmes abordés par les éleveurs : la durabilité sociale du territoire, la contribution de l'élevage à cette durabilité, la durabilité sociale des exploitations d'élevage vue par les acteurs, les leviers d'action pour l'améliorer. La présente synthèse a repris ces 4 thèmes pour restituer les informations recueillies dans l'ensemble des enquêtes.

3 LA DURABILITÉ DU TERRITOIRE DANS TOUS SES SENS

Il reste difficile d'aborder la durabilité dans ses trois composantes de façon séparée. La durabilité sociale renvoie inévitablement sur l'emploi que le territoire est en capacité de proposer aux personnes actives qui y résident. Un territoire peut être attractif, un paysage agréable et bucolique peut attirer le tourisme pendant les vacances, mais cela ne fait pas à lui seul un territoire dynamique et socialement durable. Néanmoins, nos interlocuteurs ont souligné la typicité du territoire en milieu rural qu'il convient de conserver et de valoriser.

3.1 C'est l'emploi qui prime !

Les avis ont été assez unanimes pour décrire la situation de ce territoire ardennais en perte de vitesse avec un tissu insuffisant d'entreprises, des fermetures d'usines, une population qui diminue, des jeunes qui vont faire leur vie ailleurs.

A partir de là, c'est une spirale négative qui se met en marche : moins d'habitants, moins d'école, moins de vie sociale et associative, moins de services, moins de loisirs... Ce processus est déjà bien avancé dans l'Argonne, petite région naturelle qui compte seulement 5 habitants au km² en dehors de la sous-préfecture de Vouziers. Le tissu social résiste mieux dans les Crêtes Préardennaises (22 habitants/km²) grâce à un tissu de petites et moyennes entreprises, à la présence de villes (Charleville Mézières et Sedan) ainsi qu'à la présence d'axes routiers importants et de dessertes ferroviaires. Le contraste est encore plus flagrant avec la Belgique voisine comme le rapporte un des éleveurs rencontrés qui vit en Belgique où sa famille bénéficie des écoles, des services et des loisirs à proximité alors qu'il conduit avec son frère une ferme laitière dans la région des Crêtes.



Les habitants se mobilisent pour conserver les services publics

3.2 Une désertification du territoire qui conduit à l'isolement des éleveurs...

Dans ce contexte, les éleveurs sont de plus en plus isolés. Et cet isolement est d'autant plus ressenti que les centres d'activités sont éloignés.

« S'installer à Brécy-Brières, c'est un choix de vie, c'est choisir de s'installer dans un désert ! »

Pour ces éleveurs situés à une heure et plus des grandes villes, la désertification des campagnes est une question centrale de la durabilité sociale. Pour autant cet isolement est parfois bien vécu par les éleveurs pour lequel il correspond à un mode de vie auquel ils se sont adaptés.

« Pour rien au monde on habiterait en ville ».

Ils peuvent y voir un attrait même pour des urbains en recherche de tranquillité. Néanmoins, ils reconnaissent que cela ne va pas sans difficulté.

« le problème c'est les kilomètres de voiture pour les activités des enfants, pour ma femme pour aller au boulot à Charleville ou pour aller chez le dentiste, à la piscine, au cinéma... ».

Propos inverse entendu de la bouche d'un éleveur proche de Charleville.

« On est près de la ville, ça permet de voir autre chose, en 10 minutes on a les médicaments, le Mac Do, le cinéma ».
« On a des amis, dans le fin fond des Ardennes, qui ne voient personne, c'est suicidaire. Ici on est bien équipé, on voit du monde ».

4 LA CONTRIBUTION DE L'ÉLEVAGE À LA DURABILITÉ SOCIALE DU TERRITOIRE

4.1 L'agrandissement a été le principal moteur d'évolution des exploitations

Comparée au reste de l'agriculture française, les régions d'élevage de l'Est se caractérisent par des grandes exploitations agricoles avec des productions relativement peu diversifiées. On y retrouve principalement des productions bovines lait et viande, un peu de production de viande ovine et des grandes cultures (céréales et oléagineux). Cette situation est l'héritage de l'histoire industrielle d'une région tournée vers l'exploitation des mines de charbon et de fer, qui à l'époque de la révolution industrielle ont capté les forces vives de ces régions. S'ajoutent à cela les deux conflits mondiaux qui ont contribué à vider les campagnes. Il en a résulté de grandes structures qui n'ont cessé de grandir.

« Dans l'Est c'est dans la mentalité qu'il faut des grandes surfaces pour s'installer, pas de maisons d'habitations, pas trop de gens dans le village parce que cela va le dénaturer... et quand vient 55 ans, ils commencent à vendre du terrain à bâtir ; la reprise qui était trop chère quand ils ont acheté, quand ils arrivent à céder, c'est pas assez cher... »

4.2 Une région de polyculture-élevage

Une majorité des exploitations agricoles sont de type « Polyculture-élevage » et combinent un ou plusieurs ateliers animaux avec des grandes cultures. Historiquement très orienté vers l'élevage bovin, ce territoire s'est progressivement converti aux grandes cultures à la faveur du retournement des prairies permanentes qui a été important au cours des dernières décennies.

Dans le même temps, le nombre d'exploitations diminuait considérablement, donnant lieu à des fermes de grande taille reposant sur des productions animales et végétales. La complémentarité des productions apparaît comme un gage de durabilité. Mais ce type de système que certains qualifient "d'idéal agronomique" est néanmoins fragilisé par l'attraction des grandes cultures qui sur la période récente permettaient de mieux rémunérer le travail.

« C'est durable parce qu'on n'a pas mis tous les œufs dans le même panier : les vaches permettent d'avoir un capital en cas de coup dur ».

« Quand le blé est payé 200 ou 250 €, on se dit que l'élevage c'est beaucoup de boulot pour pas gagner grand-chose... »

En plus de l'aspect économique et de la concurrence des céréales, il y a aussi les contraintes liées à l'élevage avec la traite biquotidienne dans les exploitations laitières ou la surveillance des vèlages dans les élevages allaitants. Ces exploitations souffrent souvent d'une surcharge de travail qui ne leur permet pas de s'investir dans la vie sociale de leur territoire. Comparé à la céréaliculture, le supplément de travail et de contraintes nécessiterait d'être rémunéré sinon le risque est grand de voir le mouvement se prolonger avec diminution progressive de l'élevage au profit des cultures.

4.3 L'élevage : ultime rempart contre la désertification

Toutes les personnes enquêtées ont rapporté le fait que l'agriculture reste un facteur d'emploi et qu'il y a un enjeu à maintenir le plus grand nombre d'exploitations agricoles possible.

L'activité agricole contribue à maintenir un tissu rural.

Face à l'agrandissement des structures et à la diminution de l'emploi en agriculture, certains s'y résignent. D'autres voient dans les exploitations familiales une solution au problème de désertification.

Autre point fort souligné par nos interlocuteurs, dans un contexte de mondialisation, l'agriculture est une **activité non délocalisable** à la différence de certains emplois dans d'autres secteurs d'activité.

Tous reconnaissent aussi que les exploitations d'élevage sont plus pourvoyeurs d'emplois directs et indirects que ne le sont les exploitations de grandes cultures. L'élevage a de plus l'avantage de fixer les emplois et la vie sur les communes à la différence des grandes cultures ; on imagine difficilement un éleveur qui résiderait loin de sa ferme et de ses animaux alors que nombre de céréaliers exploitent des terres éloignées de leur lieu de vie. Un de nos interlocuteurs a employé le terme « **d'agriculteurs forains** » pour désigner ces agriculteurs qui viennent travailler sur une commune sans participer à la vie de la cité comme certains céréaliers qui exploitent des terres dans des endroits en voie de désertification et qui vivent à Reims. D'autres ont souligné la nécessaire solidarité qui existe dans le milieu de l'élevage où les agriculteurs ont souvent besoin de leurs voisins pour mener des gros chantiers en commun à la différence des céréaliers qui peuvent conduire de façon totalement autonome les travaux des champs.

Il apparaît donc important pour la durabilité sociale de ce territoire des Ardennes de conforter les systèmes de polyculture élevage en place. A ce niveau, les surfaces en herbe qui ici sont constituées très majoritairement de prairies permanentes vont jouer un rôle déterminant. Jusqu'à présent, la réglementation sur le **maintien des prairies permanentes** n'a pas permis d'enrayer le mouvement de retournement de ces surfaces et avec lui le retrait de l'élevage au profit des grandes cultures. Pour certains de nos interlocuteurs, il y a là un levier important pour l'avenir de ce territoire.

« Sur 1000 ha sur une commune, on peut avoir 12 exploitations ou seulement 3. Mais ce ne sera pas le même nombre de personnes dans le village, pas le même nombre de gamins à l'école ».

« Si on maintient l'activité agricole, on maintient aussi d'autres activités (commerces, artisans, écoles...) ».

*« On n'a pas les moyens d'enrayer le mouvement ».
« Avec des exploitations moyennes, on peut espérer que les gens auront un peu plus de temps pour s'impliquer dans le village, pour faire de la diversification... bref de vivre quoi ».*

« Cela ne sert à rien d'avoir 150 emplois sur la commune si ce sont des gens qui viennent d'ailleurs et qu'un jour cela volera en éclat parce qu'ils trouveront moins cher à produire dans un autre pays ».

4.4 L'élevage rend de nombreux services

Sur ce point aussi, il existe un relatif consensus pour désigner les services rendus par les exploitations d'élevage à la société. En premier lieu, nos interlocuteurs ont évoqué la **qualité des produits** et notamment la viande produite à l'herbe qui fait la fierté des éleveurs de la région. Ils ont également mis en avant les **activités de diversification** qui sont source de lien social, que ce soient les circuits courts qui se sont développés ces dernières années (vente directe à la ferme, marché paysan) mais aussi la diversification dans le tourisme qui permet de valoriser le patrimoine bâti (gîtes ruraux). La plupart des autres services cités le sont à titre gratuit pour entretenir de bonnes relations avec le voisinage ou inhérent à l'activité même d'élevage, ce que l'on appelle les « externalités positives ».

Les personnes enquêtées ont cité **l'entretien du paysage** qui contribue à sa typicité et à sa **biodiversité**.

« C'est quand même plus joli de voir des haies, des arbres, de l'herbe, des bovins au pâturage que de grandes étendues labourées et apparemment vides de toute vie animale ».

La dimension environnementale n'est pas absente des propos ; on reconnaît la contribution positive de l'élevage à la **qualité de l'air et de l'eau** grâce notamment au rôle tampon des prairies qui ici sont conduites de façon extensive.

« Dans les Ardennes, l'herbe ça vient tout seul, à faible chargement, tu peux travailler sans intrant, ça passe facilement ».

Les programmes successifs de **mise aux normes des bâtiments d'élevage** ont aussi contribué à une amélioration de l'environnement en permettant une meilleure gestion des effluents d'élevage couplée souvent à des efforts paysagers autour des nouveaux bâtiments construits en dehors des villages. L'épandage des boues de station apparaît aussi comme un service rendu par l'agriculture au reste de la société. D'autres services le sont à titre onéreux et offrent des possibilités de diversification de l'activité strictement agricole. Il en va ainsi de l'activité de **déneigement des routes, d'entretien des talus et fossés** que les petites communes confient de plus en plus aux agriculteurs. Dans ce département où les forêts sont omniprésentes, l'activité de **production de bois de chauffage** par les agriculteurs reste importante et pourrait sans doute se développer dans le contexte de raréfaction des énergies fossiles. **L'agroforesterie** qui en est aujourd'hui à ses balbutiements pourrait aussi s'avérer une piste intéressante. Elle est encouragée par les associations de chasseurs qui subventionnent la plantation de haies.

4.5 Des incompréhensions qu'il conviendrait de lever ...

Malgré tous ces services dont les éleveurs sont légitimement fiers, ils nous ont souvent exprimés un fort besoin de reconnaissance.

« On a une grosse place dans la société mais qui n'est pas reconnue par les médias ... on est des pestiférés ».

Ils ont souvent le sentiment d'être mal considérés par la société au travers des médias qui relaient des problèmes ponctuels de pollutions agricoles ou de maltraitance animale. Parfois même, et c'est un comble, ce défaut de considération se manifeste de la part de salariés dont l'activité dépend de l'élevage. Il y a là de toute évidence un fossé qui s'est creusé entre le monde agricole et le reste de la société. Le temps est loin où chaque citoyen avait un parent ou un grand parent dans l'agriculture, ce qui facilitait grandement la compréhension mutuelle. Aujourd'hui, il faudrait recréer du lien entre ces deux mondes...

« Il faudrait que la société se rende compte que ce qu'on fait, on le fait bien et qu'on soit reconnu et qu'on arrête de dénigrer notre métier ».

4.6 Deux modèles d'exploitations qui se dessinent pour l'avenir

Les acteurs interrogés ont livré deux visions de l'avenir de l'élevage dans ce territoire des Ardennes : la première, dans le prolongement des tendances passées, repose beaucoup sur les filières en place organisées à l'échelle d'une grande région. Les exploitations devraient poursuivre leur agrandissement avec une tendance à la spécialisation des activités. La seconde, en rupture avec les modèles en place, milite pour une agriculture familiale très ancrée sur son territoire, diversifiée au niveau de ses activités et en contact plus étroit avec les consommateurs.

« Il faudrait sortir de la tête des éleveurs que pour mieux réussir, il faudrait qu'ils s'agrandissent ».

5 LA DURABILITÉ SOCIALE DE L'ÉLEVAGE

5.1 Viabilité et vivabilité : deux notions indissociables

Passion et fierté sont les deux mots qui ont été le plus employés par les éleveurs enquêtés lorsque nous les avons interrogés sur les motivations qui les avaient amenés à s'installer en élevage. Une passion qui souvent s'est révélée très tôt ou bien qui s'est façonnée au fil du temps.

D'autres enfin ont adopté l'élevage par raison, parce que les terres ne se prêtaient pas au labour dans de bonnes conditions. Passion souvent synonyme de choix racial en élevage et tout particulièrement en élevage allaitant.

« Je crois qu'on naît avec ça ».

« Je me suis découvert la passion à l'âge de 25 ans ».

« C'est une race où il y a de quoi travailler, qui convient bien à des éleveurs qui aiment l'élevage, qui nécessite un minimum de technique ».

La **fierté** découle beaucoup de l'appréciation de leurs pairs au travers des performances de leurs cheptels.

« On est assez fiers des vaches qui sortent de chez nous ! On a mené une bête qui a été primée au concours de la viande à Rethel ».

« Quand vous avez quelqu'un qui vient et qui dit : qu'est-ce qu'elle était bonne ta viande ! C'est valorisant, on se dit qu'on ne travaille pas pour rien. Je suis fier de ce que je fais et de ce que je vends ».

Ils **apprécient le métier par son côté diversifié** qui mobilise à la fois la tête (conduite de projets, gestion au quotidien) et les jambes (activité physique aujourd'hui largement facilitée par la mécanisation des tâches au cours des dernières décennies). Tous reconnaissent cependant que cela ne suffit pas et revendiquent un revenu décent pour bien vivre de leur travail et soulignent la différence grandissante de rémunération entre l'agriculture et les autres activités ces dernières années.

« On ne fait pas ce métier pour devenir millionnaire, mais on demande de voir nos heures de travail rémunérées ».

« Pour être durable, il faut gagner sa vie, mais aussi aimer ce qu'on fait sinon ça ne durera pas ».

Les éleveurs qui ont connu une autre expérience professionnelle avant de s'installer ont souvent une appréciation différente du rapport entre leur qualité de vie et leur revenu comparativement aux salariés en entreprise.

« J'ai été salariée, avec un patron, des horaires, des comptes à rendre, de la pression au-dessus de vous. Ici, la pression c'est moi qui me la mets, mais à la hauteur que je veux la mettre... J'aurais sûrement gagné plus en travaillant à l'extérieur... Je ne sais pas si les gens du milieu agricole qui ne sont jamais allés travailler à l'extérieur mesurent ça ? ».

5.2 Le difficile équilibre vie professionnelle / vie privée

5.2.1 La famille facteur d'équilibre

Dans cette région où le célibat est important (surtout en Argonne), la famille apparaît comme un facteur d'équilibre et de durabilité sociale. Parmi les 8 éleveurs rencontrés, tous en couple, la moitié d'entre eux travaillent sur l'exploitation avec leurs compagnes, dans l'autre moitié, elles ont un travail à l'extérieur.

Dans la première situation, les compagnes ont trouvé leur place tantôt en développant un atelier de diversification ou bien elles se sont progressivement investies sur l'exploitation pour suppléer un mari engagé professionnellement, apportant ainsi une stabilité financière et au niveau du travail. Lorsque les épouses travaillent à l'extérieur, elles contribuent aussi à l'équilibre financier du couple. Au niveau du travail elles apportent une perception extérieure ; un éleveur nous confie : *« Mon épouse est institutrice et n'est pas du milieu agricole, elle me remet les pieds sur terre »*. La confrontation directe avec les autres catégories de travailleurs se traduit au niveau des horaires de travail, de la prise de congés et de week-end où les pratiques de ces couples se rapprochent plus de celles des autres catégories socio-professionnelles.

Dans les deux cas, un projet de vie partagé est un gage d'épanouissement des personnes et de durabilité des couples. Souvent les parents retraités, restés dans le périmètre proche de l'exploitation ont été évoqués comme main-d'œuvre d'appoint à titre bénévole. Les parents intervenant pendant les pointes de travail voire de façon plus régulière dans les tâches au quotidien. Les parents retraités offrent aussi régulièrement une solution appréciable pour la garde des enfants en bas âge.

Un des éleveurs rencontré a parfaitement analysé le risque que court un jeune agriculteur de donner la priorité à son projet professionnel au détriment de sa vie sentimentale et au final de se retrouver célibataire.

« Vous vous engagez dans votre projet. Donc à un moment donné, il faut baisser la tête et foncer. Il faut que ça marche. Si vous avez la chance d'avoir rencontré une copine avant, vous pouvez quand même tout en ayant la tête baissée fonder une famille mais si vous baissez la tête avant de fonder la famille... il y a des gens qui sont passés à côté... d'où la nécessité de ne pas rester uniquement enfermé sur son projet ».

Les autres acteurs rencontrés sont aussi intervenus à ce sujet en soulignant la **difficulté de gérer une ferme en étant seul**. Un agriculteur sans enfant et plus encore célibataire en seconde partie de carrière ne peut pas conserver la même motivation, en l'absence d'investissement son outil devient progressivement obsolète et finit souvent par venir grossir les exploitations du voisinage.

5.2.2 Des week-ends et des vacances ... mais pas comme tout le monde

Lorsque nous avons abordé ce sujet avec les éleveurs, nous avons pu constater beaucoup de modalités différentes au regard du travail du week-end et de la prise des congés, avec des aspirations assez différentes, certains affichant même ne pas ressentir le besoin de s'évader. Mais aucun d'entre eux ne s'est plaint de sa situation comparée aux autres catégories de travailleurs. Certains ont même reconnu qu'ils exerçaient un métier à part, au contact de la nature et que le besoin d'évasion et de vacances était sans doute moins ressenti que dans les autres professions.

« On vit à la campagne, on a un jardin, on est bien et on a donc moins besoin de partir en vacances que des citadins ».

Le travail en élevage comporte son lot de contraintes et notamment le week-end où l'éleveur doit continuer à nourrir ses bêtes, à assister les vêlages, à traire le cas échéant... Dans le meilleur des cas, dans les formes associatives, les éleveurs prennent un week-end sur deux mais rarement du vendredi soir au lundi matin. Plus souvent la prise de week-end est moins fréquente, surtout en périodes de travaux des champs, où la priorité est donnée aux chantiers à réaliser sur la ferme.

Pour les vacances, la situation familiale semble avoir une grande importance : ainsi dans une famille où l'épouse travaille à l'extérieur et avec des enfants ou adolescents, l'aspiration aux vacances apparaît beaucoup plus nettement.

Mais souvent les éleveurs nous ont confié leur malaise lorsqu'ils s'éloignent trop longtemps de leur exploitation.

« On est obligé d'évoluer avec les enfants. Cela fait du bien de voir autre chose ... ».

« Moi je préfère partir 2 j, 8j c'est trop ! Mais ma femme qui travaille à Carrefour, elle a besoin de couper plus longtemps, donc on part quand même, sinon elle râle... ».

« Partir en vacances 15 jours, ce n'est pas mon truc, 3 jours ça va, après je m'ennuie de mes vaches ».

5.2.3 Mais aussi du temps pour les loisirs

Pas sûr que les éleveurs enquêtés soient représentatifs à ce niveau. Généralement bien équipés en bâtiments et matériels sur leurs exploitations et bien organisés, ils ont été nombreux à décliner des activités de loisir assez régulières : sport (football, course à pied, natation, vélo, chasse...), comité des fêtes, chorale, groupe musical, cinéma, théâtre... Ils revendiquent à ce niveau une « vie normale ». C'est souvent aussi au travers de ces activités une façon de participer à la vie du village.

« On est lié pas mal au village, je fais partie de la clique, on fait partie de l'association qui organise différentes animations ».

5.2.4 La difficulté de faire le métier en étant seul

Cette idée a été plus particulièrement exprimée par les éleveurs allaitants que par les éleveurs laitiers. Il faut dire que la forme sociétaire est moins fréquente dans ces exploitations qu'elle n'est en production laitière.

« Sous l'angle social, c'est durable en étant à deux. Mais il faut qu'on arrive à lever le pied de temps en temps et partir quelques jours 1 ou 2 fois par an en vacances. En cas de problème de santé, il y a toujours l'autre associé qui est là pour compenser et assurer le travail et qui sait comment fonctionne l'exploitation ».

Revers de la médaille, pour durer il faut **une bonne entente entre les associés**. La différence de motivation, le déséquilibre dans la charge de travail et des horaires peuvent souvent conduire à des conflits plus ou moins larvés si les associés ne prennent pas le temps de s'en expliquer sereinement.

« Etre à 2 c'est une force ! On n'a pas toujours la même vision des choses, mais ce n'est pas plus mal, on en discute. »

5.2.5 Des engagements professionnels dans la limite du temps, des moyens et des aspirations personnelles

La durabilité sociale passe aussi par l'implication dans les réseaux professionnels : faire partie de syndicats, avoir des responsabilités extérieures, ce qui permet de sortir de sa ferme. Ces engagements sont apparus parfois source de tension au niveau du travail sur l'exploitation mais aussi d'un point de vue nerveux.

« Mes engagements extérieurs contribuent à mon équilibre personnel. C'est pas pensable d'être 7 jours sur 7 à traire mes vaches ».
« Quand je suis parti 3 voire 4 jours par semaine ça coince ».
« J'étais arrivé à un niveau de responsabilités qui mange non seulement du temps mais vous bouffe une partie du cerveau. J'étais arrivé à la limite de mes capacités cérébrales ».

Dans tous les cas, cet investissement dans des responsabilités professionnelles s'accompagne d'une nécessaire réorganisation du travail entre les différents travailleurs sur l'exploitation. L'exploitant en charge de responsabilités extérieures se réservant les tâches qui peuvent être réalisées en dehors des heures de réunion (exemple d'un responsable qui assume les traitements phytosanitaires car devant être réalisés tôt le matin ou tard le soir et prenant en charge tout le travail du week-end).

Cette prise de responsabilité n'est pas toujours complètement altruiste. Néanmoins, certains ressentent aussi une amertume dans leur rapport aux autres agriculteurs.

De plus, outre le fait que cette prise de responsabilité est chronophage, elle ne correspond pas à l'aspiration de tous les éleveurs : certains s'y sont essayé et ont vite renoncé.

« L'implication professionnelle permet aussi d'en apprendre sur beaucoup de choses ».

« Quand je me prends certaines réflexions d'éleveurs alors que je m'investis pour eux, des fois je le vis mal. Ils ne se rendent pas compte du temps et du travail que ça nécessite, ils attendent que ça tombe tout cuit et ne sont pas capables de donner 5 minutes de leurs temps pour les autres. Je ne le fais pas pour la gloire. Je me dis parfois que je ferais mieux de rentrer chez moi et de m'occuper de mes vaches ».

« J'ai arrêté parce que je pensais que ça m'apportait pas grand-chose à part des emmerdes ».

5.3 Dans un environnement technique et économique favorable

L'environnement technique et économique des élevages dans le département des Ardennes a été abordé au travers de 3 grands sujets :

- **Les infrastructures routières et l'accès Internet.** Ce thème est souvent revenu dans nos entretiens au travers des propos d'éleveurs ou des autres acteurs du territoire rencontrés. Le sujet est ici sensible en raison de l'isolement de certains secteurs éloignés des villes et des grands axes routiers. Dans ces situations, l'accès Internet représente une véritable aubaine par l'accès à l'information qu'il permet avec une offre de services qui ne cesse de se développer. L'accès aux réseaux sociaux semble également une opportunité de désenclavement pour ces zones.
« Il faut que les agriculteurs soient sur les réseaux sociaux... il y a plein de raisons pour cela : enfants qui s'en vont, garder du lien avec les autres, mais aussi doivent être relais d'opinions, prendre part aux discussions ».
- **Les différentes OPA** qui œuvrent aux côtés des éleveurs. Les services qu'elles proposent ont souvent été évoqués de façon positive et tout particulièrement la Chambre d'Agriculture dans son rôle de coordination des actions en faveur de l'élevage.
- **Les organisations économiques** dont les éleveurs reconnaissent le rôle essentiel dans la mise en marché des différentes productions agricoles de la région.

Les éleveurs ont dit apprécier l'appui des techniciens dans la gestion de leurs exploitations (contrôle de performance, conseiller GDA, technicien de coopérative...). Le service de remplacement a été évoqué comme un levier existant qui mériterait d'être plus utilisé par des éleveurs souvent en prise avec une surcharge de travail. L'organisation du travail en entraide et le recours aux CUMA ont souvent été évoqués par nos interlocuteurs. Ils sont perçus comme des facteurs de lien social entre agriculteurs. Ils participent aussi à l'optimisation économique en limitant les charges de mécanisation qui pèsent sur les exploitations.

Les éleveurs allaitants ont souvent fait référence au marché de Rethel. Certains y commercialisent directement leurs bêtes. Outre l'intérêt économique pour eux, c'est aussi un lieu de convivialité et de lien social apprécié.

« C'est important pour nous ! Ça permet de mieux valoriser les bêtes, de négocier ses prix à la vente, mais il faut aimer ça ! Le commerce ça ne s'improvise pas ! »

5.4 Avec de bonnes conditions de travail

5.4.1 Une exploitation cohérente

Dans cette région où les prairies permanentes à caractère « obligatoire » représentent une part importante des surfaces agricoles, le terme de cohérence est revenu assez fréquemment dans les entretiens. La cohérence étant définie comme la bonne adaptation du système d'exploitation au territoire et aux potentialités du milieu.

Dans sa situation, avec des terres agricoles pour partie inondables, il justifiait ainsi d'avoir conservé une composante élevage sur son exploitation.

« Une exploitation c'est un outil de travail, une sole. Il faut bâtir un projet qui soit cohérent avec l'environnement de l'exploitation. Après, il faut calibrer selon le capital, la force de travail ».

Dans cette région d'habitat groupé, de terres agricoles morcelées et parfois éloignées du siège de l'exploitation, le parcellaire a souvent été évoqué comme un élément important de la cohérence du système et de sa réussite économique.

« Le parcellaire qui était une contrainte est devenu un atout suite à plusieurs remembrements : beaucoup moins de parcelles et du temps de gagné ».

5.4.2 Un outil performant

Sur leurs grandes exploitations, les éleveurs se sont souvent félicités d'avoir investi dans l'outil de travail au niveau des bâtiments et des équipements de façon à avoir de bonnes conditions de travail. Sans cela, l'éleveur fini par baisser les bras ou c'est son entourage qui refuse, ce qui expliquerait bon nombre de divorces et le taux élevé du célibat. Beaucoup ont misé sur l'automatisation afin de se libérer des travaux d'astreinte avec notamment l'apparition en force du robot de traite dans les exploitations laitières.

« Il faut être équipé pour travailler dans de bonnes conditions... ».

« Ca devenait le baignage, on était à 2h30 de traite le matin, autant le soir et il fallait être à deux ».

« On ne fait pratiquement rien à la main, on a que des bâtiments neufs, et puis on est 4 ... les seuls trucs qu'on fait à la main c'est distribuer le concentré dans les nourrisseurs à veaux et repousser les fourrages devant les animaux le soir ».

5.4.3 De la main-d'œuvre en adéquation avec le travail à produire

Des bâtiments et des équipements fonctionnels sont certes une condition essentielle pour limiter la pénibilité des tâches et accéder à de bonnes conditions de travail, mais cela ne suffit pas. Il faut aussi une bonne adéquation entre le travail à produire et la main-d'œuvre disponible. Souvent la main-d'œuvre bénévole (parents retraités, enfants, voisins) pallie un temps le manque de main-d'œuvre permanente. Mais face à l'agrandissement des structures, ces solutions d'appoint trouvent vite leurs limites. Il faut alors rechercher des réponses durables au problème, ce peut être l'association, l'embauche d'un salarié à temps plein ou partagé, le recours au service de remplacement, l'appel à l'entreprise. Beaucoup s'y refusent considérant que le travail ne peut pas être réalisé de façon satisfaisante par quelqu'un d'autre qu'eux, ou pour des raisons de coût.

« L'arrivée du salarié a permis d'améliorer les résultats techniques (santé des veaux, implantation des céréales dans de meilleures conditions...) et au final c'est aussi gagnant économiquement. »

5.4.4 Moins de paperasserie

Si la dimension environnementale n'est pas absente des propos des éleveurs qui reconnaissent la nécessité de faire évoluer les pratiques, c'est souvent à ce niveau que les contraintes administratives sont le plus durement ressenties. Nos interlocuteurs se sont souvent plaints du trop-plein de paperasserie. Non pas que les éleveurs rejettent en bloc toute réglementation ; ils en admettent même volontiers les besoins pour parer aux excès de certains de leurs pairs. Ce qui leur est le plus insupportable c'est de devoir rendre compte de plus en plus de ce qu'ils font. Ils sont en attente de simplification et revendiquent qu'on leur fasse un peu plus confiance.

« Les contraintes environnementales sont à la limite du supportable, il faut se justifier de tout, mais c'est aussi parce que certains ont abusé... C'est important de renvoyer une image positive de notre métier et de montrer qu'on fait bien ».

« La plupart des agriculteurs connaissent bien leur métier et leur environnement, laissons leur un peu de liberté, faisons leur confiance et n'oublions pas le bon sens paysan ! »

5.4.5 Condition ultime de la durabilité sociale : le renouvellement des générations

Un renouvellement de plus en plus difficile ...

Le constat est unanime qu'il va être de plus en plus compliqué pour un jeune de s'installer sur des exploitations de plus en plus grandes avec des capitaux devenus très importants.

Certains pensent que cela restera possible dans un cadre sociétaire. D'autres avancent d'autres options : allongements de la durée des prêts JA sur 18 ou 20 ans, financement par des apporteurs de capitaux extérieurs à l'agriculture, transmission progressive, démembrement des exploitations devenues trop grandes...

« Qui va pouvoir financer tout ça ? »

« Les grosses structures seront transmissibles, si un associé remplace celui qui part et permettent plus facilement à des hors cadre familial de s'installer ; c'est moins compliqué, il suffit de reprendre des parts et l'exploitation est déjà en régime de croisière ».

...**Qui se fait beaucoup au sein de la profession**, de père en fils, de génération en génération et cela ne semble pas prêt de s'arrêter si l'on en croit les éleveurs qui tous ont affiché l'intérêt qu'ils portaient à leur succession par un descendant direct ou de la famille proche. Ce mode de transmission des exploitations d'élevage apparaît comme un handicap car ces jeunes issus du milieu portent des projets d'installation qui sont majoritairement dans une logique productiviste et d'agrandissement. Pourtant il existe quelques porteurs de projet alternatifs rencontrés dans les formations à l'installation qu'il conviendrait d'encourager.

« J'espère que ce sera transmissible à mon fils ou un de mes neveux, ou pourquoi pas ma fille ».

Diversifier les activités. Parmi nos interlocuteurs cependant beaucoup parient sur une agriculture qui devrait continuer à être plurielle.

Certains de nos interlocuteurs se sont même montrés très favorables à des projets innovants, créateurs d'emploi et de valeur ajoutée sur leur territoire.

« Il y a de la place pour la diversité... on aura besoin de la ferme à 1000 vaches pour maintenir les laiteries par endroit avec des apporteurs de capitaux et de la main d'œuvre salariée... mais aussi de la petite ferme en AB avec des produits de terroir ».

« Demain, peut-être qu'une des 2 filles voudra reprendre l'exploitation, peut-être sous un autre angle en faisant un petit centre équestre ou autre chose. La durabilité c'est aussi qu'il y ait une suite ».

« Si un jeune me dit je m'installe et j'ai besoin de 10 ha pour faire du fromage de chèvres, pourquoi pas ? Plus on sera sur l'exploitation, plus on sera fort à plusieurs et plus on aura de cordes à notre arc, sans aller dans la démesure ».

6 LES LEVIERS POUR AMÉLIORER LA DURABILITÉ SOCIALE DES ÉLEVAGES ET CELLE DE LEURS TERRITOIRES

6.1 Les leviers aux mains des éleveurs

6.1.1 Se former et rester informé

Les avis convergent pour conclure sur le fait qu'un éleveur doit avoir une formation générale solide préférable selon certains à un enseignement d'emblée spécialisé sur la zootechnie par exemple.

Une formation à la gestion de l'entreprise leur semble aussi être un bon préalable à l'installation et cerise sur le gâteau une expérience en dehors de la ferme familiale, voire dans un autre secteur d'activité apparaît aussi comme un argument supplémentaire pour une installation réussie.

Mais la formation doit aussi se poursuivre toute la carrière durant, que ce soit au travers des lectures ou en participant à des sessions de formation.

Ainsi « armés », l'éleveur se met en capacité d'avoir une réflexion critique avant toute décision.

« Un BTS en productions animales qui n'a rien fait d'autres sera moins ouvert que quelqu'un qui a une formation plus généraliste ou quelqu'un qui a roulé sa bosse avant ».

« Je fais des formations de temps en temps, ça me fait réfléchir et me remettre en question. Je pense qu'on ne se confronte pas assez souvent avec d'autres ».

« Avec mon frère, nous prenons le temps de la réflexion avant toute décision, nous ne suivons pas les modes pas plus que les conduites adoptées par nos voisins. Pour le robot, la réflexion a duré 1 an pour trouver la meilleure solution ».

6.1.2 Ménager de bonnes relations avec le voisinage

Dans les communes rurales avec un habitat groupé, les sources de conflits sont nombreuses : nuisances liés à l'activité agricole, conflit d'intérêt sur les terres à l'occasion des cessions foncières, problèmes de mitoyenneté, de permis de construire... Nombre d'exploitants rencontrés nous ont confié avoir des relations tendues avec certains de leur voisins.

Pourtant tous reconnaissent qu'il est nécessaire de bien cohabiter et que cela passe par un **respect mutuel entre les agriculteurs et les autres résidents**.

Les « **sorties d'exploitations** » à l'extérieur des villages ont souvent permis de régulariser les rapports avec les habitants.

Un exploitant est même allé jusqu'à parler de **solidarité**, un mot qui pourrait paraître ringard par ces temps d'individualisme forcené.

« Ici dans le village on est 3 agriculteurs et je ne cause pas avec les 2 autres. A la base, ce sont des jalousies, des histoires de foncier. A partir du moment où tu t'agrandis, t'es pas toujours bien perçu par les voisins ».

« Essayer autant que possible de respecter les règles et d'éviter les nuisances : ne pas démarrer le tracteur à 6h30 le dimanche matin ou épandre du fumier derrière les maisons à la veille du week-end : c'est du bon sens ».

« Depuis qu'on a construit le nouveau bâtiment à l'écart du village, on ne gêne plus personne en terme de bruit, même si les gens ne se plaignaient pas particulièrement ».

« La campagne est un milieu de solidarité (mariages, funérailles)... si on n'est pas solidaire, c'est la fin ! »
« Il faut se serrer les coudes plutôt que d'attendre que le voisin crève pour le reprendre. Ce n'est pas en s'agrandissant qu'on sera plus durable. Plus on sera nombreux et plus on pourra s'entraider, acheter du matériel en commun, échanger des parcelles, faire des échanges paille-fumier, plus on sera fort. La durabilité ne se fera qu'en ayant un lien social avec les autres agriculteurs, mais aussi avec les voisins ».

Une autre façon de ménager de bonnes relations consiste pour les éleveurs à **participer à l'organisation des fêtes du village**.

« On participe à l'animation du village dans l'association qui organise la fête, le 14 juillet, le beaujolais, une brocante... »

« Il faut respecter les voisins, s'impliquer un peu dans la commune, participer aux manifestations, mettre à disposition une benne ou un tracteur, déneiger la route, donner un peu de foin au voisin qui a 4 lapins, il faut entretenir les relations, rendre service ».

6.1.3 Améliorer les conditions de travail

Les conditions de travail et la qualité de vie restent un sujet épineux dans le monde de l'élevage, souvent même un sujet tabou. Pour certains de nos interlocuteurs ce sujet appelle un nécessaire changement de mentalité.

Un éleveur enquêté se montre même particulièrement dur vis-à-vis de ses confrères.

« Les agriculteurs, dans la mentalité, il faut qu'ils travaillent ».

« Quand j'entends certains agriculteurs dire qu'ils font 90 h par semaine, pour moi c'est qu'ils ont un problème d'organisation. Ils manquent d'efficacité ».

Les acteurs du territoire ont souvent mis en avant les nombreuses solutions à la disposition des éleveurs qui leur permettent de se libérer de certaines contraintes en reconnaissant dans le même temps qu'il y a souvent des barrières psychologiques et/ou financières à lever :

- L'importance d'un **foncier bien structuré**. Souvent les éleveurs s'agrandissent sur des terres éloignées et morcelées qui génèrent de mauvaises conditions de travail en plus des surcoûts, persuadés que l'agrandissement est la clé de leur réussite.
- **Le recours à du matériel en commun** (CUMA notamment) qui outre le fait de générer du lien social permet d'accéder à du matériel performant à moindre coût. Et pourtant des éleveurs préfèrent encore l'équipement individuel qui certes leur permet d'être autonome mais qui génère des coûts de mécanisation élevés.
- L'embauche d'un salarié qui se heurte à des mentalités insuffisamment préparées à la gestion du personnel et inconscientes du bénéfice qu'elles pourraient en tirer.

« On aime bien avoir notre matériel : c'est un choix ! »

« On investit trop dans le matériel qui nous coûte la peau des fesses ».

« L'agriculteur a toujours l'impression que personne ne saura aussi bien faire que lui et a un problème avec le statut d'employeur. Si on prend un salarié une fois, on se rend compte que cela va bien. »

6.1.4 Communiquer positivement sur le métier

Nos interlocuteurs ont insisté sur la nécessité de travailler sur l'attractivité du métier à destination des **candidats à l'installation**. Les éleveurs ont souligné que c'est d'abord à leur niveau qu'il convient de positiver la présentation du métier.

Et pourtant ils ne manquent pas d'arguments pour séduire les candidats potentiels à l'installation comme le caractère diversifié du métier où l'éleveur participe à toute la chaîne de production qui va de la graine mise en terre jusqu'à la récolte des produits végétaux ou encore de la naissance du veau jusqu'à la livraison du lait et de la viande.

« Mais le tort on se le fait nous-mêmes. En réunion, j'entends des éleveurs qui disent qu'ils ne gagnent pas d'argent, qu'ils galèrent toute la journée et que s'ils avaient pu faire autre chose, ils l'auraient fait. Dès lors qu'on entend ces choses-là dans la nature, ça ne va pas arranger nos affaires ».

« Il faut donner envie à nos gamins de s'installer en leur montrant que si on travaille bien, on peut y arriver et être heureux dans ce qu'on fait ».

Mais il convient aussi que **la profession s'adresse au reste de la société** afin d'améliorer l'image quelque peu écornée par les récents scandales et de restaurer la confiance des consommateurs.

Et pourtant là aussi les éleveurs ardennais ne manquent pas d'arguments considérant que les modes de production mis en place régionalement correspondent aux aspirations des consommateurs.

Des éleveurs rencontrés, conscients du problème, sont même prêts à s'engager personnellement afin de renouer de bonnes relations avec le grand public.

Au-delà des initiatives individuelles, des actions collectives ont déjà été engagées dans ce sens et devraient être poursuivies comme le « festival à la ferme » dans lequel une 20aine d'exploitations ouvrent leurs portes au grand public avec des interventions d'artistes.

6.1.5 S'ouvrir à la diversification des productions

A l'évolution tendancielle des exploitations de la région faite d'agrandissement des structures, de spécialisation des productions et de retrait relatif de l'élevage, nombre de nos interlocuteurs ont mis en avant le bénéfice qu'il y aurait à développer une agriculture plus diversifiée, porteuse de valeur ajoutée et d'emploi pour le territoire. Cette dernière est également porteuse de plus de lien social avec le reste de la société au travers notamment de la commercialisation des produits issus de l'activité de diversification. Bien sûr il faut pour cela une aspiration, des dispositions naturelles et une disponibilité en temps que certains éleveurs reconnaissent ne pas avoir.

De nos interviews il se dégage un relatif consensus pour penser que l'avenir des exploitations d'élevage devrait s'inscrire dans un cadre sociétaire qui permet de mêler des compétences pour se positionner sur les créneaux de recherche de plus-values.

« On ne sait pas se vendre et communiquer notre savoir-faire ».

« Des exploitations comme les nôtres, dans notre région avec un élevage à l'herbe et au foin, avec des pratiques raisonnées, avec de la prévention, peu de traitements, peu d'engrais, il n'y a pas de problème à avoir, qu'est-ce qu'on peut faire de mieux ? ».

« Il faut sortir du milieu agricole, se mettre à l'écoute de ce que disent les autres... c'est là qu'on sait ce que les gens attendent, ce qu'ils reprochent aux agriculteurs, les aides de la PAC notamment, il faut expliquer que l'agriculture a toujours été soutenue mais avant sans aide directe, que sans ces aides on ne peut pas vivre... ».

« J'aime bien le contact avec les gens, mais je n'aime pas tellement la partie commercialisation, je n'aime pas discuter d'argent avec les gens ! ».

« Mais j'y vois quand même un intérêt pour dégager une plus-value, mieux valoriser mes animaux et le retour des gens me donne une certaine fierté de produire une viande de qualité que les gens apprécient ».

6.2 Les leviers aux mains des acteurs des filières et des territoires

6.2.1 Deux visions qui s'opposent

De nos diverses rencontres, nous avons recueilli deux points de vue assez contrastés sur l'avenir de l'agriculture et les façons de l'exercer dans ce territoire des Ardennes.

6.2.1.1 La vision descendante de la filière

D'un côté, nous rencontrons le point de vue des tenants d'une agriculture organisée principalement par les filières, qui privilégie les leviers de la productivité dans des exploitations de plus en plus grandes avec des productions spécialisées destinées aux marchés d'exportation avec de faibles marges unitaires. Cette vision s'inscrit dans le prolongement de la tendance lourde à l'œuvre depuis de nombreuses années. Elle est souvent ressentie comme une voie inéluctable. Même si certains de ces acteurs reconnaissent avec une certaine nostalgie les vertus de l'ancien modèle. Un éleveur affirme regretter le bon goût du lait qu'il produisait au début de sa carrière sur sa petite exploitation herbagère comparé à celui qu'il produit aujourd'hui avec une alimentation des vaches reposant principalement sur le maïs ensilage.

« On sort du modèle familial pour aller vers une agriculture semi industrielle ».

6.2.1.2 Place à l'initiative innovante dans les territoires

A cette première vision, s'oppose un projet plus ancré dans le territoire, plus prompt à accueillir et encourager les initiatives locales innovantes sur des structures de taille humaine, diversifiées au niveau des productions et au service des marchés de proximité. Dans ce projet, une agriculture diversifiée, organisée autour de circuits courts de commercialisation trouve toute sa place (marchés paysans, comptoirs paysans, drive fermier...). Elle suppose souvent une implication de la famille dans ces activités de diversification qui se révèle être un facteur de durabilité sociale et économique.

« Il faut des activités économiques employeur local, difficilement délocalisables, qui sont pour moi forcément plutôt des petites unités. Il faut relocaliser l'économie et produire pour le territoire (ex de la production de chanvre)...Et aussi des services... Il faut cet équilibre et cela ne peut se faire qu'avec une agriculture diversifiée et des installations plus nombreuses qu'elles ne le sont ... »

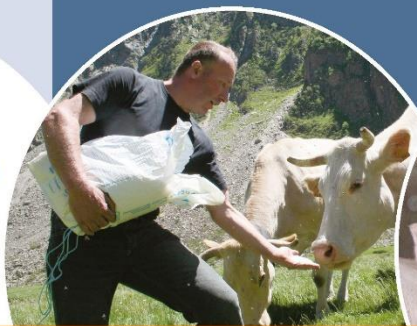
6.2.1.3 Le consommateur en arbitre

Les deux formes d'agriculture évoquées ci-avant vont sans doute cohabiter dans les années à venir. Néanmoins, l'orientation dominante qui sera impulsée dans le secteur agricole devrait aboutir à des communautés humaines assez contrastées dans lesquelles la durabilité sociale du territoire qui en résulterait serait elle-même assez contrastée. Les consommateurs, à travers leur mode de consommation, vont participer à l'orientation de l'agriculture. L'engouement manifesté par certains d'entre eux pour des marchés de proximité avec des produits locaux répondant à des cahiers des charges exigeants pourrait conduire à un territoire plus dynamique dans lequel l'agriculture conserverait une place essentielle source de durabilité pour ce même territoire.

6.2.2 Des actions qui rassemblent

Nos entretiens ont permis de recenser les nombreuses actions qui sont mises en œuvre en direction de l'agriculture afin de dynamiser ce territoire des Ardennes. Le plus souvent il s'agit d'actions concertées. Certaines pour faire face à des situations de crise (cellule « *Réagir* » pour les agriculteurs en difficulté ou encore l'action portée par la MSA « *Agir ensemble contre le suicide dans les Ardennes* ». D'autres pour accompagner des évolutions sociales comme l'action « *Femmes en agriculture* », action concertée entre la CDA des Ardennes, la MSA et les communautés de communes. D'autres encore pour accompagner les innovations comme la méthanisation qui rencontre un franc succès dans le département, le développement de l'Agriculture biologique ou encore le développement des marchés paysans, de la vente directe ou de l'accueil à la ferme.

Les actions mises en place combinent les différents moyens d'accompagnement des éleveurs que ce soit l'étude du marché, la formation des acteurs (techniques de production ou à la commercialisation) et les incontournables incitations financières en provenance des collectivités territoriales (communautés de communes, départements et régions), de l'état (Plan de modernisation des bâtiments d'élevage), de l'Europe (programme LEADER avec les groupes d'acteurs locaux). Ces derniers programmes apparaissent particulièrement bien adaptés à la problématique de la durabilité sociale d'un territoire. La démarche LEADER définit une politique de développement à partir des forces et faiblesses du territoire ; elle promeut des actions innovantes en s'appuyant sur un réseau d'acteurs locaux impliqués dans le projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre. Plusieurs programmes LEADER existent dans les Ardennes : promotion des produits du terroir, repérage des exploitations à céder, place de la femme en agriculture...



CASDAR SOCIEL

Principaux résultats obtenus dans le département des Ardennes

LE RMT TRAVAIL EN ELEVAGE

Il développe des approches pluridisciplinaires pour une meilleure prise en compte de différentes dimensions : organisation, productivité, sens du métier.

Le RMT favorise les débats entre acteurs du développement, de la recherche, de la formation et la concrétisation de projets pluripartenariaux. Il amplifie les synergies entre filières herbivores et granivores, entre disciplines, entre territoires et constitue un pôle d'expertise pour les professionnels de l'élevage et les pouvoirs publics.

Le RMT analyse les systèmes d'élevage pour comprendre leurs transformations et les met en perspective par des collaborations à l'international. Il valorise ses acquis en direction de publics divers, organise des rencontres de partenaires, réalise des synthèses et des modules de formation pour conseillers et enseignants, participe à des congrès scientifiques et à la publication d'ouvrages, encadre des thèses, anime des conférences, notamment lors des salons professionnels de l'élevage.

Il regroupe instituts techniques et de recherche, chambres d'agriculture, enseignement supérieur et technique, syndicalisme, soit au total 28 partenaires.

Les publications sont disponibles sur la page Web : <http://rmt-travail-elevage.fr>

Document édité par l'Institut de l'Elevage - 149 rue de Bercy - 75595 PARIS cedex 12
Mai 2018 - Référence idele : 00 18 601 xxx

Rédaction : Marion Andreau et Joël Martin (chambre d'agriculture des Ardennes) - Laurence Echevarria et Dominique Caillaud (Institut de l'Elevage)

Le projet SOCIEL - Analyse de la durabilité sociale des exploitations d'élevage dans leurs territoires, financé par le Casdar, a été réalisé dans le cadre du Réseau Mixte Technologique (RMT) Travail en Elevage

Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)
Crédit photos :